

LJ JAI MATA DI « SHRI GANESH » (Me MASSELON)

VENTE DU 30/10/2013

3 Rue Gabriel Péri 38000 GRENOBLE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le Mercredi 30 Octobre 2013 à 10 heures

3 Rue Gabriel Péri

38000 GRENOBLE

D'UN FONDS DE COMMERCE A USAGE DE  
RESTAURANT

Liquidation Judiciaire de la SARL JAI MATA DI « SHRI GANESH ». Jugement du Tribunal de Commerce de Grenoble, en date du 6 Août 2013.

MISE A PRIX : 6.000 €

S'appliquant :

A) Aux éléments incorporels (nom commercial, clientèle, achalandage,  
droit au bail) à concurrence de ..... 1 800€

B) Aux éléments corporels (matériel de commerce servant à l'exploitation)  
à concurrence de..... 4 200€

AU COMPTANT – FRAIS EN SUS

Ordonnance du 20 Septembre 2013. Pour tout ce qui concerne cette adjudication, élection de domicile est faite : GRENOBLE (Isère) 16 rue Général Mangin, en l'Etude de Me Dominique MASSELON, Mandataire-Judiciaire, seul habilité à recevoir les oppositions. Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été dressé par la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires-Priseurs Judiciaires, et se trouve déposé en son Etude, où il peut être consulté. Pour visiter le fonds de commerce, s'adresser à la SCP Jean-Claude ANAF et Associé, Commissaires priseurs judiciaires à Grenoble.

Consignation pour enchérir pour le fonds de commerce : 3.000 € par chèque certifié à l'ordre de la SCP Jean-Claude ANAF et Associé. Pour le paiement du solde, une garantie bancaire ou chèque certifié sera exigé immédiatement après l'adjudication, à l'acquéreur du fonds de commerce. Règlement comptant frais en sus.

A défaut d'adjudicataire pour le fonds de commerce, vente détaillée du matériel.

